

Modifier l'ordre de boot du bios pour booter sur un CD/DVD ou un périphérique

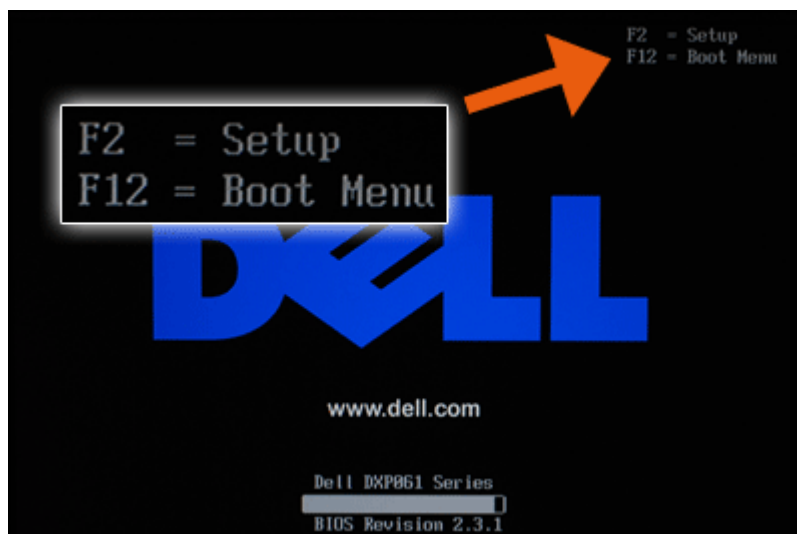
Vous serez peut-être amené un jour à modifier l'ordre de séquence de boot dans le BIOS , ce programme qui fait le lien entre le matériel et votre système (Windows, linux etc..). C'est à dire indiquer à l'ordinateur quel périphérique (disquette, cd-rom, disque dur, clé USB, etc...) il doit interroger en premier pour essayer d'y trouver un Système d'exploitation à démarrer. On dit plus couramment "booter sur cd/dvd" (ou sur un périphérique).

Lorsque par exemple, cas le plus courant, vous avez besoin de démarrer sur un cd-rom comme le cd d'installation de Windows ou un encore sur un [live-cd de linux](#), il faudra indiquer à l'ordinateur (au BIOS) de démarrer en premier sur le cd-rom, puis s'il ne trouve rien sur la disquette ou sur une clé USB, puis s'il ne trouve rien sur le disque dur, etc... Le PC démarre et teste dans l'ordre que vous lui avez indiqué s'il existe des informations de démarrage sur chaque périphérique puis passe au suivant s'il ne trouve rien.

Quelle touche clavier actionner pour booter ou accéder au bios ?

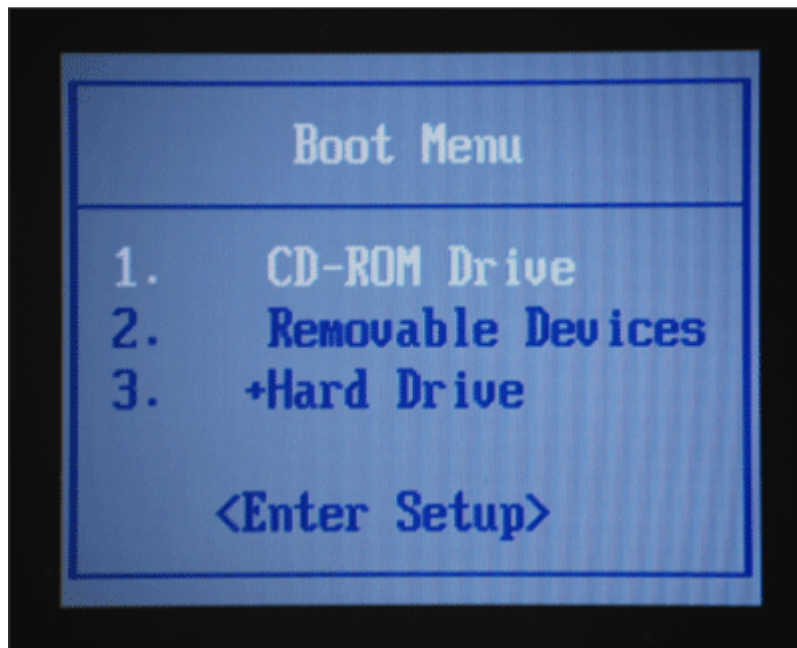
Certains ordinateurs possèdent une fonction qui permet de booter directement sur un périphérique sans avoir à modifier le bios. Tout comme pour accéder au bios, il faut tapoter sur une touche du clavier dès qu'on allume le PC. Il s'agit généralement des touche **SUPPR** ou **DEL** ou **F2** ou **F10** pour accéder au BIOS ou de la touche **F12** pour accéder seulement aux options de boot.

Cela peut varier d'un ordinateur à un autre. Cette touche ainsi que celle d'accès au BIOS est indiquée lors du démarrage pendant une ou deux secondes:





Exemple d'un menu de boot (F12) qui permet de booter sans avoir à modifier le BIOS:

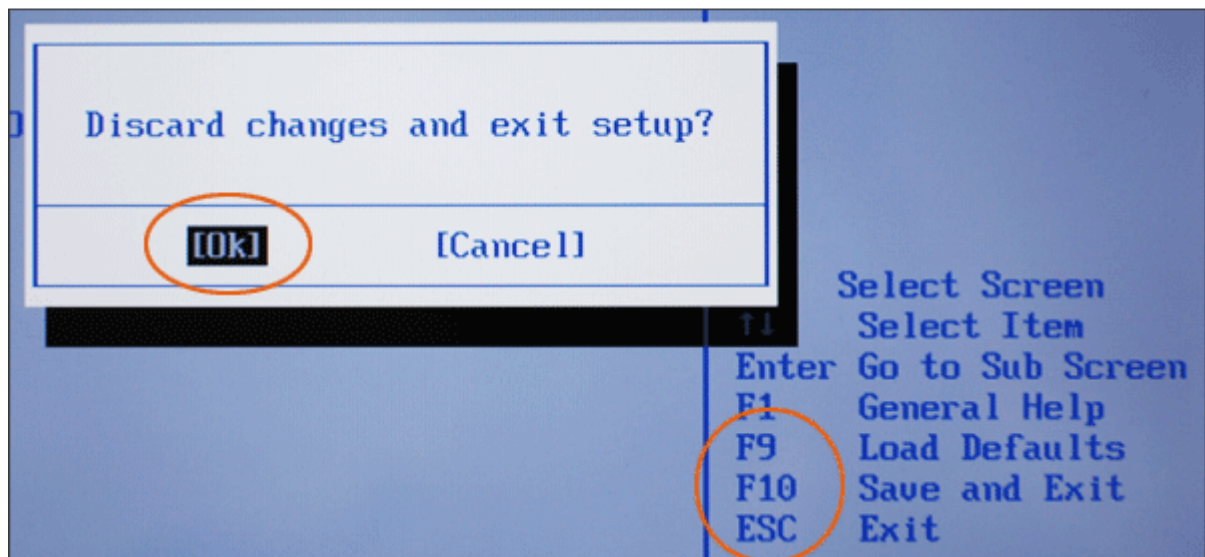


La fonction qui permet d'afficher un menu de boot n'est pas toujours présente, il faut dans ce cas là directement modifier le BIOS (voir ci-dessous). Si vous n'arrivez pas non plus à trouver la touche qui permet de rentrer dans le BIOS, recherchez les informations du fabricant de la carte mère.

Comment modifier l'ordre de boot du bios ?

Une fois rentré dans le BIOS, les opérations à faire sont très simples, il faut toutefois éviter de modifier les autres paramètres. Heureusement, le programme permet de quitter sans enregistrer en cas de mauvaise manipulation grâce à la touche ESC (ou Echapp). D'autres touches tel que F9 ou F10 vont vous permettre de charger les paramètres par défaut ou de quitter en enregistrant les modifications. Ces touches et leur correspondance sont affichées en permanence sur le BIOS comme dans l'exemple ci-dessous:

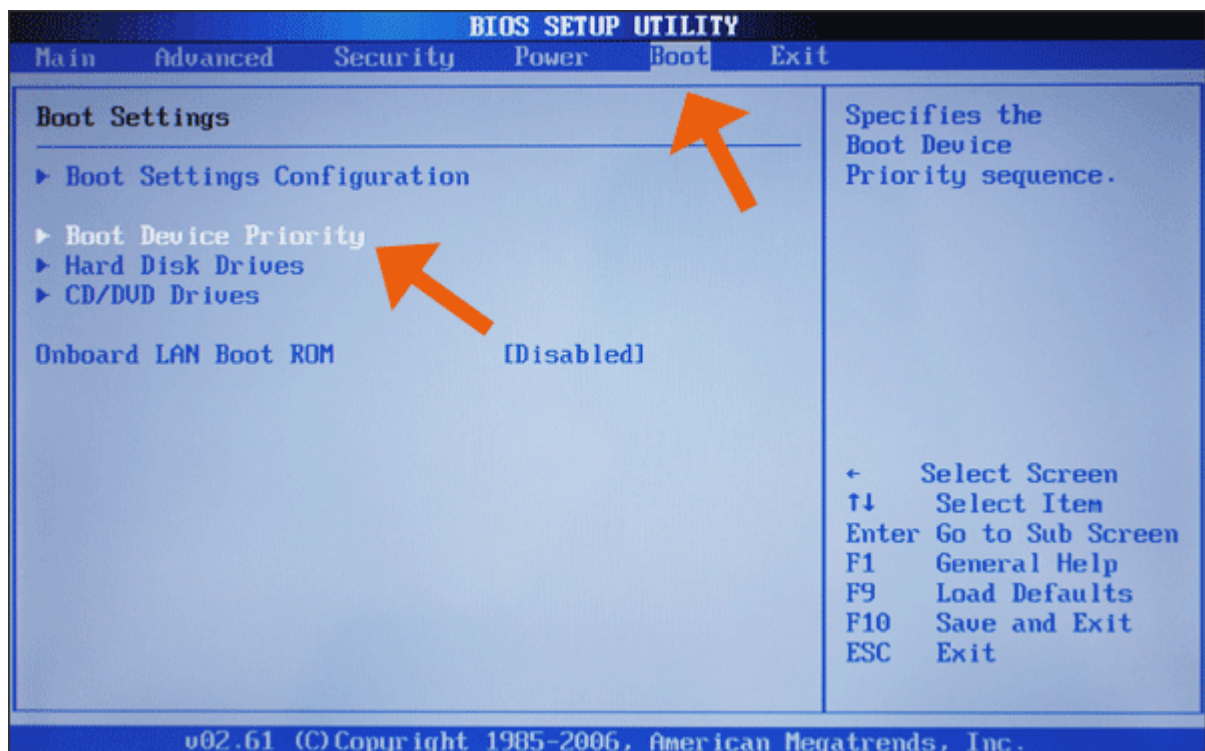
- **F9**: Charger les paramètres par défaut
- **F10**: Enregistrer les modifications et quitter
- **ESC**: Annuler les modifications et quitter

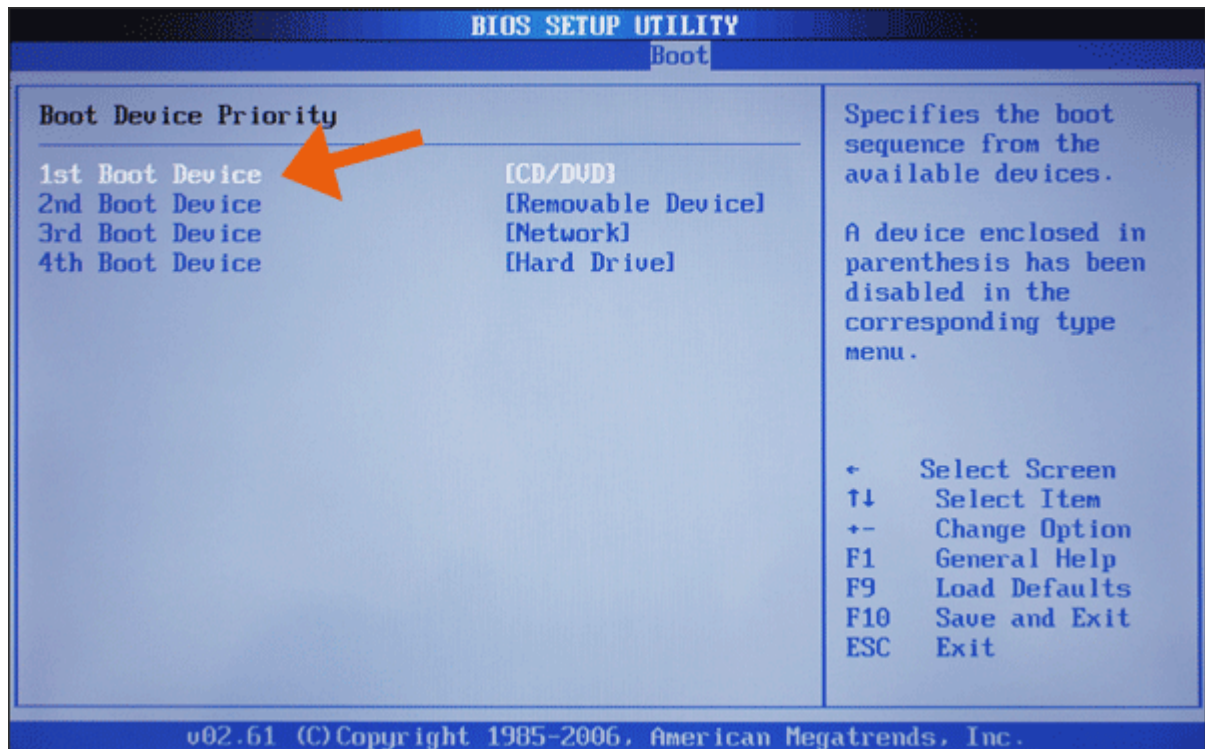


La navigation se fait à l'aide des touches directionnelles (flèches) du clavier, on valide et on rentre dans les options grâce à la touche **ENTER**. Dans la plupart des modèles de BIOS, il suffit de se déplacer jusqu'à mettre en surbrillance le menu "**BOOT**" puis de trouver où se situe le réglage de la sélection des périphériques au démarrage (boot device, boot séquence, boot priority) et enfin sélectionner quel périphérique doit se trouver en première position, puis deuxième, troisième etc...

- Voici le nom des périphériques tels qu'ils peuvent apparaître dans le BIOS:
- Un lecteur de **disquette** apparaîtra généralement en tant que **FLOPPY DRIVE** ou **FLOPPY DEVICE**
- Un lecteur de **cd-rom** apparaîtra généralement en tant que **CD/DVD** ou **CD-ROM**
- Un **disque dur** apparaîtra généralement en tant que **HDD** ou **HARD DRIVE** ou **HARD DISK** ou encore **IDE~...**
- Un périphérique **USB** apparaîtra en tant que **USB DRIVE** ou **USB DEVICE**
- Un périphérique **réseau** apparaîtra en tant que **NETWORK** ou **LAN**

Voici un exemple de BIOS mais il en existe plusieurs avec des interfaces différentes:





vous n'arrivez pas à trouver où faire ces modifications, n'hésitez pas à interroger une personne compétente ou un professionnel qualifié.